



OFFRE DE STAGE D'ÉTÉ

étudiant paysagiste / aménagement paysager

ANALYSE DES PAYSAGES DE LA COMMUNE DE CHAUSSY (95)
ET PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS COMMUNAUX

Présentation des commanditaires et contexte du stage:

Le stage sera co-encadré par la mairie de Chaussy et le Centre Ecodéveloppement de Villarceaux.

- Située au cœur du Parc Naturel Régional (PNR) du Vexin Français, **la commune de Chaussy** est une commune rurale de 600 habitants, d'une surface de 14km² essentiellement agricole et boisée, traversée par le ru de Chaussy. Le village de Chaussy présente des caractéristiques architecturales intéressantes à valoriser. Sur la commune, le domaine de Villarceaux (parcs et châteaux) présente également un attrait touristique non négligeable.
- Au sein de la commune de Chaussy, la Bergerie de Villarceaux appartient à la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH). Ce domaine de 600 hectares est composé de terres cultivées en agriculture biologique, de forêts et d'un centre de séminaire. Depuis le milieu des années quatre-vingt, la FPH a consenti d'importants efforts pour que le territoire de Villarceaux devienne un prototype de gestion durable des territoires ruraux. La Bergerie est devenue progressivement un territoire multifonctionnel répondant aux préoccupations de notre société dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de l'énergie. **Le Centre Écodéveloppement de Villarceaux** (CEV) est un pôle de réflexion sur le rôle que peuvent jouer les territoires ruraux et notamment agricoles, en vue d'une transition écologique, énergétique et sociale. Le CEV travaille dans différents réseaux nationaux, tout en étant basé à la Bergerie de Villarceaux. A Villarceaux et auprès des acteurs locaux comme la commune de Chaussy, le CEV s'efforce d'être un appui pour accompagner ces acteurs volontaires dans leurs démarches de transition, et dans leurs actions alternatives.

C'est dans ce cadre que la mairie de Chaussy et CEV proposent une offre de stage pour un(e) étudiant(e) paysagiste souhaitant produire une analyse des paysages de la commune, et imaginer des aménagements de sentiers permettant de les mettre en valeur.

Problématiques et enjeux:

La mairie de Chaussy a récemment répondu à l'appel à candidature du PNR du Vexin Français pour créer un sentier du patrimoine (7 km – 12 points d'intérêts – point de vue, patrimoine vernaculaire...). La mairie travaille également à développer un réseau de chemins plus largement, notamment par l'ouverture de chemins reliant le bourg de Chaussy aux châteaux et à la Bergerie de Villarceaux, situés en amont du ru de Chaussy, et sur le plateau (ancien chemin communal des Porcherons, et chemin le long du Golf et de la route départementale 142 – cf. cartes en annexes.

En parallèle, le CEV développe depuis quelques années des documents d'analyse du paysage agricole de Villarceaux, et souhaite réaliser des panneaux d'information sur le territoire, à destination des promeneurs et des visiteurs du site. Cette démarche de valorisation des chemins existants pourrait s'accompagner du développement du réseau de chemins, en cohérence avec la réflexion sur la création de nouveaux chemins reliant Villarceaux au bourg de Chaussy, réflexion en cours au sein de la mairie.

L'enjeu principal de ce stage serait de **mettre en cohérence** ces deux dynamiques parallèles à Villarceaux et à la mairie, faire en sorte que ces chemins soient pensés et aménagés en cohérence entre eux, avec le réseau de chemins déjà existants (cohérence et lisibilité dans les tracés, signalétique et cartographie commune), et avec les différents usages envisagés (randonneurs piétons, cyclistes...). A titre d'exemple, le sentier du patrimoine serait d'autant plus intéressant s'il est pensé en lien avec les autres sentiers existants (sentiers Promenades et Randonnées, et sentiers Grandes Randonnées), et avec les projets d'ouverture de chemins Villarceaux – Chaussy.

Ce stage sera l'occasion de **réfléchir sur la façon dont le paysage peut être un moyen permettant aux habitants de s'approprier leur village**, de participer activement à la vie de leur commune, et d'améliorer collectivement leur cadre de vie. Pour ce faire, au fil de ce stage, il sera possible pour l'étudiant d'organiser des ateliers collectifs (par exemple : balades villageoises, chantiers participatifs...) pour impliquer au mieux les habitants.

Description du stage et déroulement :

ÉTAPE 1 : COMPRÉHENSION DES PAYSAGES DE CHAUSSY

- **Replacer Chaussy dans son contexte paysager au sens large** (historique, géographique, social), à partir d'un travail bibliographique.
- **Identifier les paysages de Chaussy.** Identification des différentes entités paysagères de la commune (vallon du ru de Chaussy, coteau calcaire, plateau agricole...).
- **Représenter graphiquement les paysages de Chaussy.** Représentation des paysages (dessins, cartes, blocs diagrammes, affiches, explications illustrées...).
- **Créer des outils pour accompagner les sentiers.** Ces représentations visuelles des paysages pourraient être affichés au départ des randonnées et/ou le long des chemins. Ils pourraient former un petit livret /guide écrit à destination des habitants et des touristes, randonneurs de passage. Ce travail pourrait ne pas se limiter à la seule commune de Chaussy, mais travailler aussi sur les paysages des communes voisines, voire de la communauté de communes. Ce travail se baserait sur les documents existants (Atlas des Paysages du Val d'Oise notamment), et chercherait à les affiner à l'échelle de Chaussy.

Rendu de l'étape 1 : livret / guide illustré des paysages de la commune de Chaussy

ÉTAPE 2 : IDENTIFICATION DES SENTIERS EN FONCTION DES PAYSAGES

- **Définir les chemins de randonnée qui révéleront les paysages de la commune.** Identification des tracés intéressants pour les sentiers (à partir des sentiers existants, en fonction des vues ouvertes sur le village et sur les différentes entités paysagères de la commune, en fonction des lieux d'intérêts traversés...).
- **Travailler le tracé des chemins avec les habitants de Chaussy.** Pour identifier les lieux où passeraient les chemins, un travail avec les habitants pourrait être intéressant (entretiens individuels, ateliers collectifs, balades villageoises...) et permettrait de repartir des souvenirs que les habitants ont des anciens chemins (+ à partir des cartes anciennes) et des envies et idées que les habitants auraient des nouveaux chemins à ouvrir et de leur intérêt. Ce travail sera également précieux pour collecter les documents iconographiques et les textes (anecdotes, légendes, récits...) qui structureront les éventuels panneaux signalétiques.

Rendu de l'étape 2 : cartes des sentiers existants et en projet de la commune de Chaussy et compte-rendus illustrés des balades et ateliers villageois.

ÉTAPE 3 : PRÉPARATION À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'AMÉNAGEMENT DES SENTIERS

- **Organiser et préparer les chantiers de mise en œuvre.** Réalisation d'une étude technique (choix des matériaux, en privilégiant la récupération des matériaux en place ou disponible sur la commune, choix des clôtures, balisage, mobilier, identification des emplacements du mobilier), et économique (budget prévisionnel global, subventions possibles). Réflexion avec les cantonniers sur l'entretien à venir des sentiers. Réalisation des devis et choix des entreprises.

- **Organiser des chantiers participatifs pour la réalisation des chemins.** Si le temps du stage le permet, afin d'impliquer les habitants du territoire, des chantiers participatifs pourraient être organisés pour préparer le chantier de réalisation des sentiers (débroussaillage, plantation...) ; dans l'esprit des chantiers participatifs qui ont déjà eu lieu à Chaussy au printemps 2016.

Rendu de l'étape 3 : étude technique et fiches de détails de réalisation des sentiers, du mobilier, des panneaux signalétiques. Fiche d'entretien des sentiers. Devis des entreprises. Compte-rendus illustrés des chantiers participatifs. **Rapport de stage.**

Partenariat et co-encadrement du stagiaire :

Le stagiaire sera co-encadré par CEV et la commune de Chaussy. Au sein de la commune, trois conseillers municipaux accompagneront le stagiaire tout au long du stage. Au sein du CEV, l'urbaniste-paysagiste de l'équipe accompagnera le stagiaire sur l'identification des paysages, le travail d'illustration, le choix des tracés, l'organisation des ateliers participatifs. En début de stage, rendez-vous sera pris avec le PNR qui pourrait ainsi accompagner ponctuellement la démarche (aide à l'identification des paysages de la commune, soutien financier à la réalisation des panneaux et des outils de communication en référence à la charte identitaire des sentiers du patrimoine..).

Référents au sein de la commune	Référents au sein de CEV
<p>Claude Vidal maire de Chaussy</p> <p>Thierry Tavoni conseiller municipal, second adjoint au patrimoine</p> <p>Michel Besnard conseiller municipal, élu aux sentiers du patrimoine</p> <p>Karine Piot conseillère municipale, élue aux sentiers du patrimoine</p> <p style="text-align: center;">mairie@chaussy95.com</p> <p style="text-align: center;">Mairie de Chaussy • 95710 Chaussy • 01 34 67 70 11 www.chaussy95.com</p>	<p>Gaëlle des Déserts Urbaniste-paysagiste Chargée d'animation et de projets au CEV</p> <p>Régis Ambroise Ingénieur agronome et urbaniste Spécialiste des relations entre agriculture et paysage. Administrateur de CEV</p> <p style="text-align: center;">gaelle.desdeserts@bergerie-villarceaux.org</p> <p style="text-align: center;">La Bergerie • 95710 Chaussy • 01 34 67 91 23 www.bergerie-villarceaux.org</p>

Conditions du stage :

- Durée : 2 à 3 mois, à partir de juin/juillet 2017.
- Logement : gratuit, dans la maison des stagiaires à Villarceaux.
- Gratification : 508,20 € / mois.

Qualités requises

- Polyvalence, capacité à mener à la fois une démarche réflexive sur l'apport du paysage dans la participation des habitants, une démarche d'analyse sur la lecture de paysage, une démarche créative pour l'illustration et le graphisme, et une démarche concrète de gestion de chantier ;
- Aptitude pour le dessin et les logiciels appropriés (pour la réalisation graphique des supports illustrés : Photoshop Illustrator InDesign / ou logiciels libres Gimp, Scribus) ;
- Capacité à comprendre les jeux d'acteurs ;
- Qualités relationnelles ;
- Sens de l'organisation.

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) par courriel, avant le 12 juin 2017, à :
gaelle.desdeserts@bergerie-villarceaux.org et mairie@chaussy95.com

En annexe : cartes des cheminements du territoire, et projet de création d'une boucle Chaussy-Villarceaux